

fidèles, le premier dimanche libre qui suit cette fête, l'on chante une messe de cette fête, qui jouit alors des priviléges de la messe votive solennelle *pro re gravi et publica causa*.

MESSES DE REQUIEM CHANTÉES

Q. — Sera-t-il encore permis de se servir de l'Indult qui autorise les messes chantées aux fêtes doubles ?

R. — Les Nouvelles Rubriques (titre X, numéro 5) disent : *Leges pro Missis Defunctorum in cantu, immutatae manent.* Nous donnerons bientôt la teneur de notre dernier indult, qui a été quelque peu modifié.

CHRONIQUE DIOCESAINE

Ordinations. — Samedi matin, Son Éminence le Cardinal Bégin, assisté du R. Père Hyacinthe, franciscain, et de M. l'abbé Philippe Normand, faisait les ordinations suivantes :

Le R. Frère Jean-Baptiste Plouffe, de la Congrégation des Pères de Sainte-Croix, a été promu aux ordres mineurs. MM. les abbés Joseph Audet, du diocèse de Québec, et Léon Létourneau, du diocèse de Saint-Boniface, ont été élevés au sous diaconat.

Le R. Frère Alexis (Auger), du Couvent des Franciscains, de Québec, a été fait prêtre.

Dimanche matin, à la Basilique, Son Éminence le Cardinal, assisté de MM. les abbés C.-N. Gariépy et Philippe Normand, a élevé au diaconat : MM. les abbés Jules Turcotte, Ferdinand Côté, Ernest Martel, Paul Lapierre, Joseph Audet, Alphonse Gagnon, et Adolphe Laberge, du diocèse de Québec ; Flavius D'Anjou, du diocèse de Rimouski ; Ronald McDonald et Pierre McMullin, du diocèse de Charlottetown ; Charles Dargie, du diocèse de Manchester ; Léon Létourneau, du diocèse de Saint-Boniface.

Séance paroissiale. — Dimanche soir, avait lieu à Saint-Grégoire de Montmorency, comté de Québec, une soirée paroissiale, organisée par M. le curé J.-B. Ruel et son dévoué vicaire, M. l'abbé E. Lévesque, avec le concours des membres du comité Central Permanent de l'Action Sociale Catholique. M. le Dr A. Jobin et Jules Dorion ont parlé de la Tempérance, puis M. l'abbé P. Grondin, d'Économie ; M. le notaire Oscar Hamel a fait connaître le but et le programme de l'Association de la Jeunesse Canadienne-française. La soirée s'est terminée par une allocution de M. l'abbé Lévesque, sur le travail accompli par la Société de Tempérance, à Saint-Grégoire, depuis 1906.